

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP



Département de Géographie, Faculté des Lettres et Sciences humaines

**22^e Colloque du SIFEE : « Evaluation environnementale & enjeux fonciers »
Cotonou, 9-11 septembre 2019**

Entre stratégies patrimoniales et volonté de préservation du foncier agricole périurbain à Dakar (Sénégal), les collectifs des maraîchers de Bambylor à l'épreuve de la marchandisation de la terre

Dr Momar DIONGUE et Dr Alla Manga

PLAN

- I. Contexte: une forte pression sur le foncier agricole périurbain**
- II. Problématique**
- III. Collectifs des maraîchers et pression foncière urbaine**
- IV. Diverses stratégies déployées par les collectifs**
- V. Des collectifs entre médiation formelle et informelle**
- VI. Indemnisation en fonction du type de médiation**

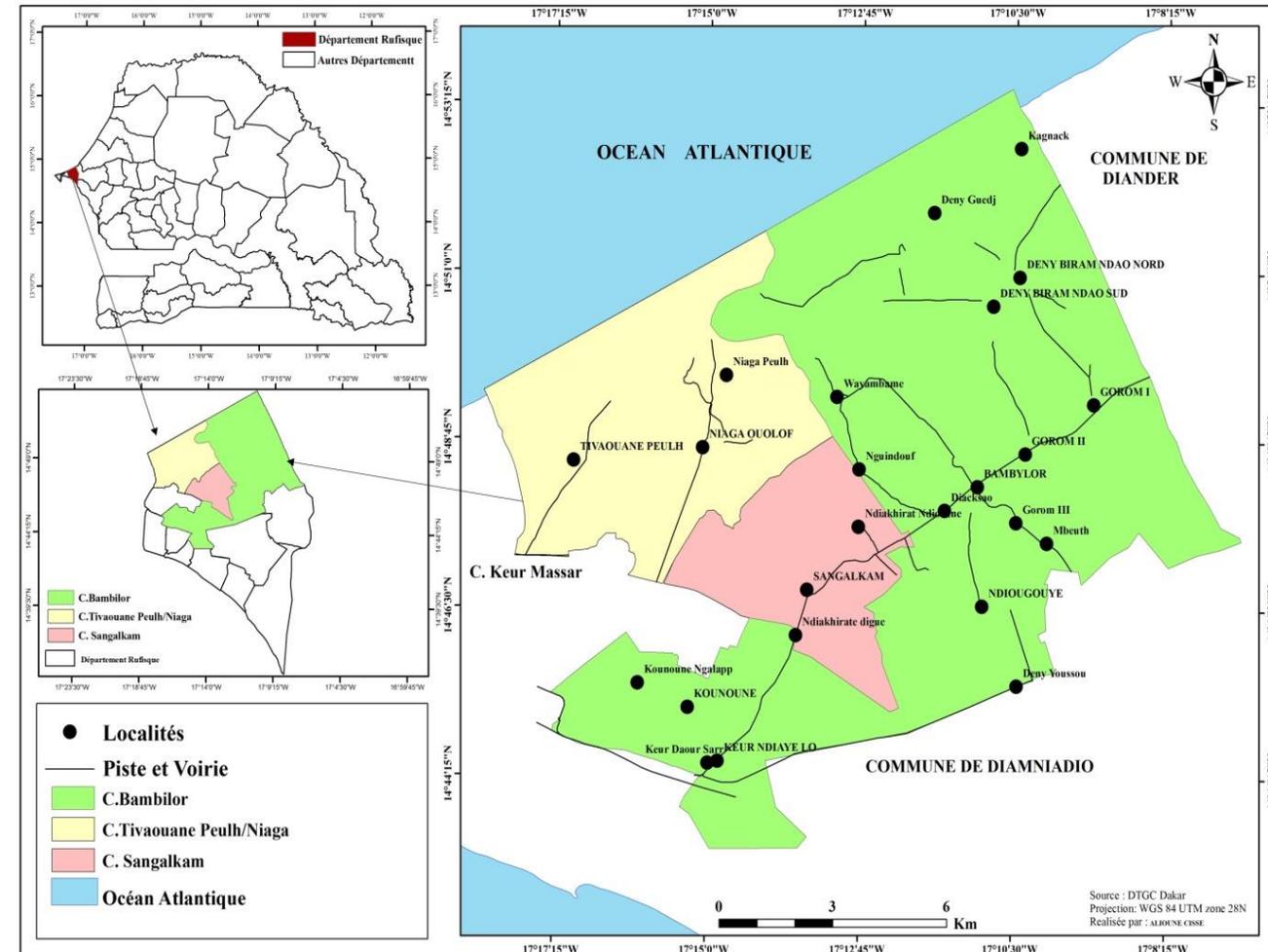
I. Contexte : une forte pression sur le foncier agricole périurbain

❖ Importance de l'agriculture périurbaine dans les Niayes

- Écosystème favorable
- Proximité d'un grand marché urbain

❖ Pression sur le foncier périurbain

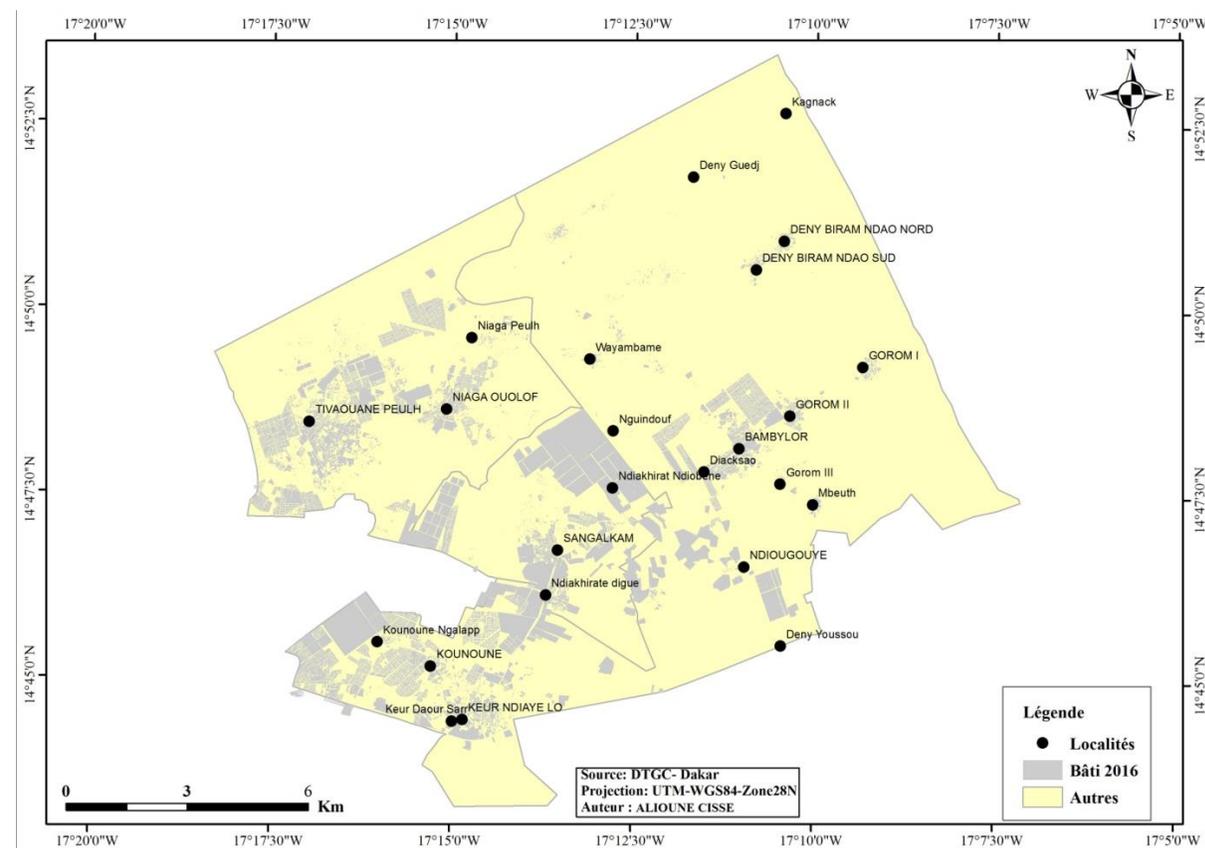
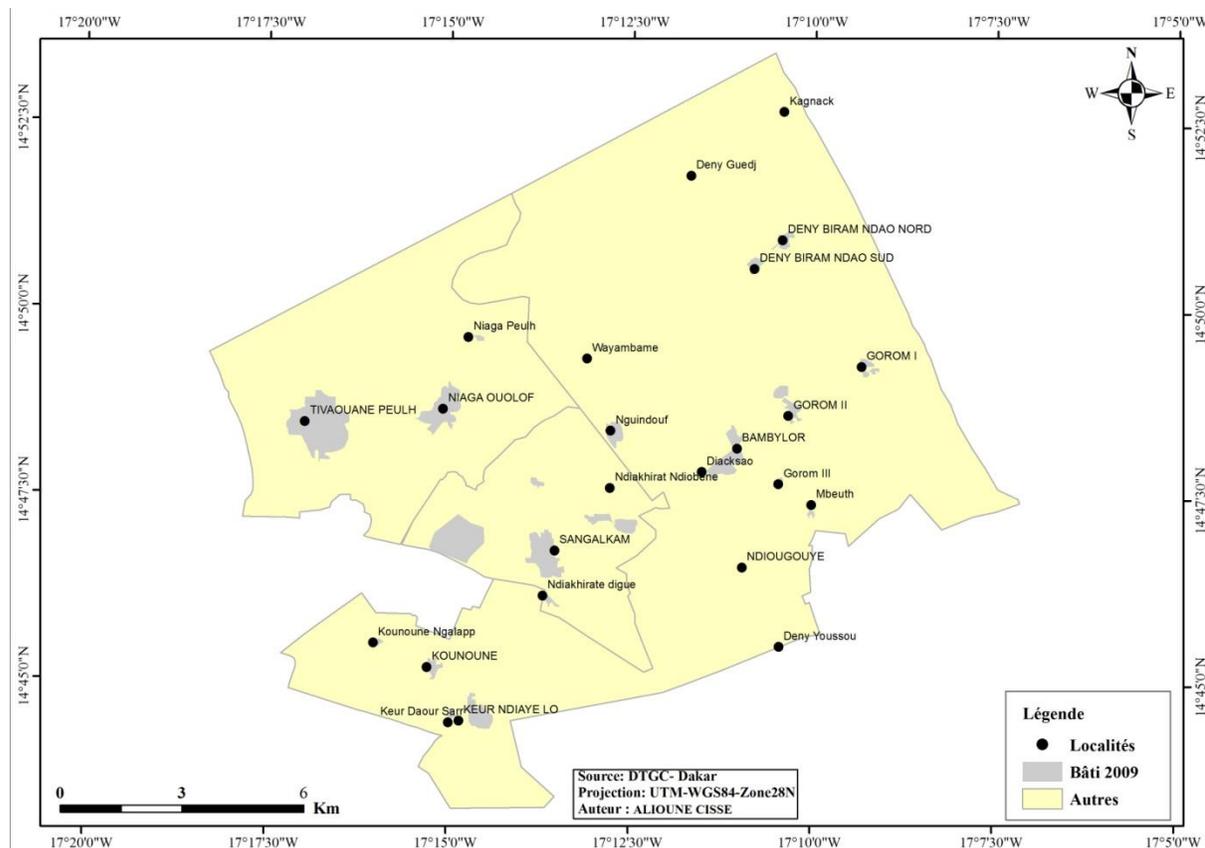
- Compétition d'usages et conflits entre acteurs
- Déploiement de pratiques spéculatives
- Impacts économique et foncier de la proximité de l'agglomération dakaroise sur le périurbain



I. Contexte : une forte pression sur le foncier agricole périurbain

Habitat régulier en 2009 : 701 ha

Habitat régulier en 2016: 2875 ha



II. Problématique

❖ Quelles stratégies des collectifs de maraîchers face à la marchandisation généralisée d'un foncier agricole périurbain ?

❖ Objectif

➤ Comprendre les rapports entre les collectifs de maraîchers et l'État dans la gestion du foncier agricole périurbain

❖ Méthode qualitative de collecte et d'analyse des données

➤ Revue de la littérature

➤ Entretiens individuels

➤ Analyse des discours, des stratégies et des pratiques des collectifs dans leurs rapports avec les instances de pouvoir et de gestion du foncier périurbain

III. Collectifs des maraîchers et pression foncière urbaine

❖ Acte fondateur des collectifs :

➤ Actions de spoliation et/ou de destruction des vergers

✓ *Destruction de 20 ha de vergers relevant des terres du domaine national*

✓ *Destruction de vergers et d'habitations sur une emprise de 100 ha sur un titre foncier privé*

❖ Collectif intra villageois:

➤ **Rassemble les propriétaires coutumiers du terroir de Kounoune Ngalam depuis 2007**

❖ Collectif inter-villageois:

➤ **Création en 2010 du collectif dénommé « *And samma sa moomel* » (Ensemble pour la sauvegarde de nos propriétés)**

➤ **Compte 700 membres issus de toutes les catégories sociales**

➤ **Regroupe des propriétaires de vergers de sept (7) villages**

III. Collectifs des maraîchers et pression foncière urbaine

Le TF 1975/R: une propriété privée ancienne contestée

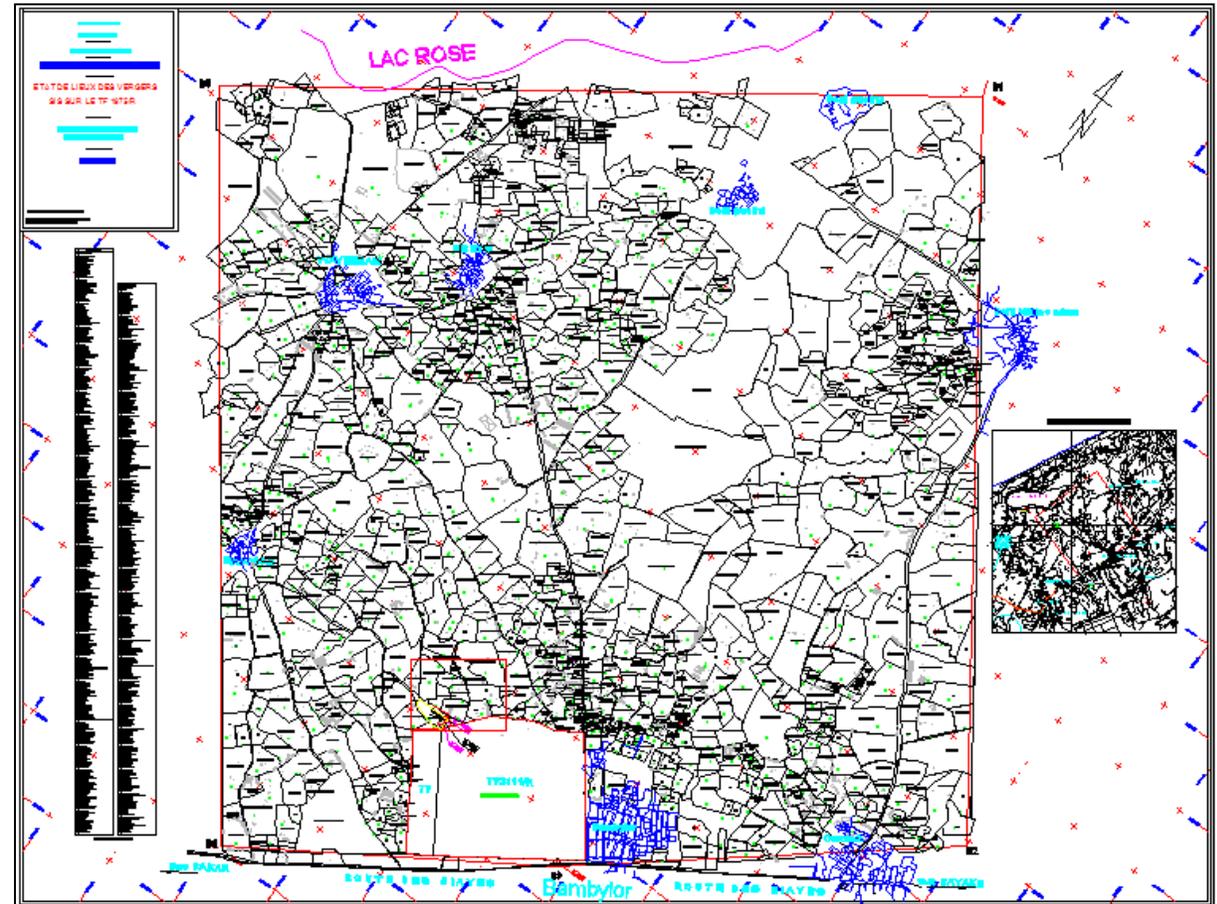
❖ Domaine du Général Bertin

- 1897 en échange d'une dette de 350 F. CFA par un paysan
- Immatriculation en 1914 au nom de la Compagnie Foncière d'Afrique
- TF 1975/R d'une superficie de 2276 ha
- 1969 cession de 100 ha au Ranch NUTRISÉNÉGAL représenté par le Général E.C. Bertin

❖ Sept villages dans le domaine

- Bambylor, Gorom 2, Déni Guedj sud, Mbeye, Ouayembam, Nguendouf, Déni Birame Ndao sud
- Une forte appropriation par les villageois et les « paysans du dimanche »: 1042 vergers

❖ Décret n° 2006-103 du 3 février 2006 « déclarant d'utilité publique le maintien des villages situés sur l'assiette du titre foncier 1975-R, ainsi que leur dépendances et de l'espace nécessaire à leur survie et à leur extension »



Source: Cadastre de Rufisque, 2011

IV. Diverses stratégies déployées par les collectifs

❖ Revendications basées sur des alliances:

- Alliance avec des mouvements paysans impactés pour donner une envergure nationale à leur cause

❖ Manifestations et sensibilisations de l'opinion nationale

- Organisation de marches de protestation
- Recours aux médias
- Visite des grands foyers religieux du pays
- Rencontre avec les autorités coutumières Lébou de Dakar, ONG et leaders de partis
- Institutionnalisation du collectif
 - ✓ *Création d'une coopérative agricole en 2013 par le collectif inter-villageois*

V. Des collectifs entre médiation formelle et informelle

❖ Deux types de médiation

- Médiation informelle par l'entremise du pouvoir religieux local
- Médiation formelle conduite par l'administration centrale et déconcentrée

❖ Médiation informelle

- Concerne les vergers détruits dans l'aménagement de la cité COMICO
- Logique de réparation du déguerpissement des maraîchers par l'armée
- Parties prenantes: État, COMICO et Autorité religieuse locale

❖ Médiation formelle

- Vergers situés sur les emprises de projets immobiliers privés
- Poids écrasant des « paysans du dimanche » à la tête du collectif
- Parties prenantes: Services centraux et déconcentrés, APIX, établissements publics, promoteurs privés, coopératives d'habitat et collectif « *And Samma sa moomel* »

V. Des collectifs entre médiation formelle et informelle

❖ Revendications des collectifs:

➤ Collectif intra-villageois:

- ✓ *Maintien d'une bande verte autour du village afin de préserver les espaces agricoles*
- ✓ *Réinstallation dans la zone pionnière à vocation agricole de l'ex-BUD Sénégal*

➤ Collectif inter-villageois

- ✓ *Aménagement d'un éco-village dans le périmètre du titre foncier 1975/R*

❖ Position de l'Etat:

- **Rejet des mesures de sauvegarde des périmètres agricoles formulées par les collectifs de maraîchers**
- **Indemnisation comme seule alternative possible dans cette dynamique d'appropriation du foncier agricole à des fins résidentielles**

VI. Indemnisation en fonction du type de médiation

❖ Médiation informelle:

➤ **Aucune évaluation des impenses**

✓ *Montant des indemnisations déterminées de manière clientéliste en fonction des rapports d'allégeance avec l'autorité religieuse locale*

➤ **Compromis entre État et agro-industrie**

✓ *La ferme laitière de Wayambam a accepté de céder 12 ha sur ses 30 ha pour sécuriser son exploitation*

❖ Médiation formelle

➤ **Evaluation des impenses en fonction de la superficie du verger et des investissements réalisés**

Conclusion

- ❖ **Maintien de l'agriculture périurbaine: l'impensé de l'action publique centrale comme locale**
 - **Des collectifs de maraîchers non soutenus par les pouvoirs publics central et local**
 - ✓ *Stratégie de la commune basée sur la transformation du foncier agricole à des fins résidentielles*
 - ✓ *Expropriation de la propriété au profit de promoteurs privés et particuliers au détriment des maraîchers*
- ❖ **Revendication des collectifs mettant au premier plan la question de la reconnaissance d'un droit sur la terre**
 - **Discours de revendication plus axé sur la reconnaissance d'un droit d'usage sur la terre que le maintien d'un équilibre entre fonctions agricoles et urbaines**
 - **Médiation centrée sur l'indemnisation et non un compromis en faveur de l'agriculture périurbaine**
 - **Négociation minée par le clientélisme politique et la médiation d'un pouvoir religieux local**
- ❖ **Avenir compromis de l'agriculture périurbaine familiale dans la région de Dakar**
 - **Les enjeux de la production foncière et immobilière résidentielle l'emportent**
 - **L'exploitation familiale mène vers la spéculation foncière résidentielle**
 - **Etat plus soucieux du maintien d'un type agriculture périurbaine: l'agro-industrie**